

Le Lucane Cerf-volant

Lucanus cervus (Linné, 1758)

Code Natura 2000 : 1083

Statut et protection

- Protection nationale : pas de protection nationale
- Directive Habitats : annexe II
- Convention de Berne : annexe III

- Classe : Insectes
- Ordre : Coléoptères
- Famille : Lucanidés



Source : Biotope, 2003

Répartition en France et en Europe

L'espèce est largement distribuée, présente dans toute l'Europe occidentale jusqu'au sud du Royaume-Uni. Mais elle est en cours d'extinction aux Pays-Bas, au Danemark et vulnérable en Suède.

En France, l'espèce est plus ou moins commune selon les régions. Globalement répartie à travers toute la France, elle est probablement localisée aux beaux massifs forestiers de feuillus ou d'essences mixtes.



Source : Bensettini F., Gaudillat V., 2004

Description de l'espèce

C'est le plus grand coléoptère d'Europe. Sa taille varie d'environ 3 cm pour les femelles à plus de 8 cm pour les mâles. Très caractéristique, cet insecte brun-noir est pourvu chez le mâle de mandibules rappelant les bois d'un cerf. La tête et le pronotum sont noirs, les élytres bruns (parfois noirs chez la femelle) et les pattes noires.

Biologie et écologie

Activité :

L'adulte n'a qu'une vie éphémère durant laquelle il joue un rôle de dispersion de la population. Il vole le soir et de jour. On le trouve sur les troncs d'arbres où il se nourrit de la sève. Les adultes sont principalement liés aux chênes, mais ils peuvent également être rencontrés sur un grand nombre d'autres feuillus. Le Lucane cerf-volant vole aussi au niveau des lisières forestières, des bocages avec des arbres sénescents et dans les parcs urbains.

Régime alimentaire :

Les larves et adultes de l'espèce sont saproxylophages (consommatrices de bois mort).

Reproduction :

Le cycle de développement larvaire dure de 5 à 8 ans, d'où une certaine fragilité des populations si les habitats naturels qu'elles occupent subissent des changements rapides.

La nymphe (stade intermédiaire de développement de l'insecte qui se situe entre le stade larvaire et le stade adulte) loge dans une grande cavité souterraine.

Biologie et écologie (suite)

Habitat d'espèce :

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
-------	------	------	-------	-----	------	-------	------	-------	------	------	------

L'espèce occupe une place importante dans les écosystèmes forestiers par son implication majeure dans la décomposition de la partie souterraine des arbres feuillus. La larve vit dans le système racinaire et le tronc des chênes mourants, plus rarement dans d'autres essences comme le Châtaignier, le Cerisier ou le Frêne.

Le biotope de préférence du Lucane cerf-volant est constitué par des vieilles forêts de feuillus, peu exploitées (souches sur pied et bois mort laissé sur place).

Etat des populations et tendance d'évolution des effectifs

Il est fort probable que l'espèce ait subi un déclin depuis une cinquantaine d'années du fait essentiellement de l'enrésinement des forêts. En France, l'espèce n'est pas menacée de disparition.

Menaces potentielles

L'espèce est menacée par :

- les méthodes de sylviculture intensive : plantation de conifères, dont le bois n'est pas consommé par les larves ;
- l'entretien des boisements, par ramassage systématique des vieux arbres et du bois mort (arbres morts sur pieds et autres débris), réduisant ainsi l'habitat et les ressources trophiques de l'espèce ;
- l'élimination des haies arborées avec le remembrement agricole, l'agrandissement du parcellaire et l'agriculture intensive.

Statut de l'espèce en Poitou-Charentes

L'espèce est relativement bien présente sur l'ensemble du territoire national et de la région Poitou-Charentes. Du fait de sa répartition et de son abondance, cette espèce, bien qu'inscrire à la directive « Habitats », n'est pas considérée comme une espèce déterminante pour la désignation de sites en Zones naturelle d'intérêt faunistique et floristique (ZNIEFF) en Poitou-Charentes (Poitou-Charentes nature, 2001).

Son état de conservation est considéré comme satisfaisant à l'échelle nationale et n'est pas prioritaire pour le financement de contrats Natura 2000 forestiers.

Localisation sur le site

Les données de DSNE font mention de l'espèce autour de la commune de Chizé.

L'espèce a été observée en 2008 sur les stations suivantes :

- sur la Béronne (commune de Mazière-sur-Béronne) : quelques loges ;
- sur la Boutonne (commune de Chérigné) : 1 larve et nombreuses loges ;
- sur la Boutonne (commune de Ségigné) : 1 adulte ;
- sur la Belle (commune de Secondigné-sur-Belle) : 1 adulte ;
- sur la Boutonne (commune de Ségigné) : 1 adulte et des loges ;
- sur la Bellesebonne (commune de Juillé) : 2 larves ;
- sur la Boutonne (commune de Brieuil-sur-Chizé) : 2 larves ;
- sur la Boutonne à Chizé (commune de Chizé) : 1 larve
- au niveau des vieilles bues (commune de Vernoux-sur-Boutonne) : 1 adulte.

L'espèce est bien représentée sur le site. Elle n'a pas été mise en évidence sur la Belle de Celles-sur-Belle à Périgné, sur la Bondoire et à l'amont de la Boutonne à Chef-boutonne.

Caractéristiques des populations et de leurs habitats

L'habitat privilégié de l'espèce sur le site est composé de haies, de boisements dont les essences sont composées de chênes et/ou de frênes matures. Nombreuses observations ont été faites au sein de vieilles souches de frênes laissées sur place.

Le Lucane profite de l'abattage de nombreux vieux arbres au sein du site Natura 2000. Les souches laissées sur pieds sont effectivement très attractives pour l'espèce et quantité de vieux frênes nouvellement coupés constituent de nouveaux habitats pour le Lucane. Le fait est que l'abattage de ces arbres au profit de la plantation de peupliers nuit d'une part dangereusement aux autres coléoptères d'intérêt communautaire tels la Rosalie des Alpes ou le Grand Capricorne ; D'autre part, la substitution des essences favorables par des peupliers prédit une raréfaction des habitats du lucane à long terme.

L'intérêt pour la conservation de l'ensemble des coléoptères saproxylophages est de maintenir un habitat du Lucane qui permette le maintien des autres coléoptères. Ceci passe par le maintien des arbres sénescents ou le maintien de souches sur pied lorsqu'un arbre est ponctuellement coupé et par la plantation d'arbres à croissance lente et favorable à l'espèce afin de prévenir la disparition d'habitats disponibles pour ce coléoptère à long terme.

L'état de conservation global de l'espèce sur le site est actuellement **défavorable inadéquat** de part la destruction de nombreuses haies suivie de l'absence de replantation sinon de replantation d'essences non favorables à l'espèce sur le long terme.



Souches sur pied favorables au Lucane (Sources : Biotope, 2008)